

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01775

Numéro SIREN : 891 273 799

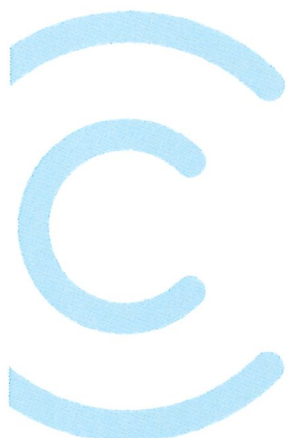
Nom ou dénomination : A.T-INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2021 sous le numéro de dépôt 3097



Commissaires aux comptes

- Sandrine CALANDRE
- Florent DELAVERGNE
- Stéphane REMAUD



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TRANSFORMATION  
DE L'EURL A.T-INVEST EN SAS**



## **A.T-INVEST**

**Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 5 000 euros**

**Siège social 31 Rue de la Gare**

**85310 NESMY**

**RCS LA ROCHE SUR YON 891 273 799**

**. = .**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A.T-INVEST,**

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 23 Février 2021 : nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

#### **MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

A.T-INVEST est une holding non active et de ce fait, n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au 31/12/2020.

La société a comptabilisé 3 738 € de charges d'exploitation qui concernent principalement les frais de création de la société.

Les immobilisations financières apparaissent pour 60 000 € à l'actif au 31/12/20 et représentent 84.20 % du total de l'actif.

La trésorerie de l'entreprise au 31/12/2020 est de 11 262 € et représente 15.80 % du total de l'actif.

Au passif au 31/12/2020, A.T-INVEST présente des capitaux propres de 1 262 € pour un capital social de 5 000 €.

La société a un endettement bancaire de 60 000 € au 31/12/2020.

### **MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

### **CONCLUSION**

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- La perte constatée dans la situation comptable 31/12/2020 amène les capitaux propres à un montant de 1 262 €, le capital social étant de 5 000 €.
- Nous nous sommes assurés auprès du gérant Monsieur Aurélien TIPHAIGNE que le niveau de capitaux propres sera supérieur à la moitié du capital social lors de la clôture de l'exercice 2021 notamment grâce aux remontées de dividendes de la société VRIGNAUD permettant à la société de réaliser un bénéfice.

En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Fait à La Roche Sur Yon  
Le 5 Mars 2021

**SOFAL**



**Stéphane REMAUD**  
**Commissaire aux comptes et à la transformation**